

ATELIER DES TERRITOIRES GUYANE

Faire de l'eau
une ressource pour
l'aménagement



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



AUDeG
Agence d'Urbanisme
et de Développement
de la GUYANE



EPFA
Guyane
territoire d'avenir



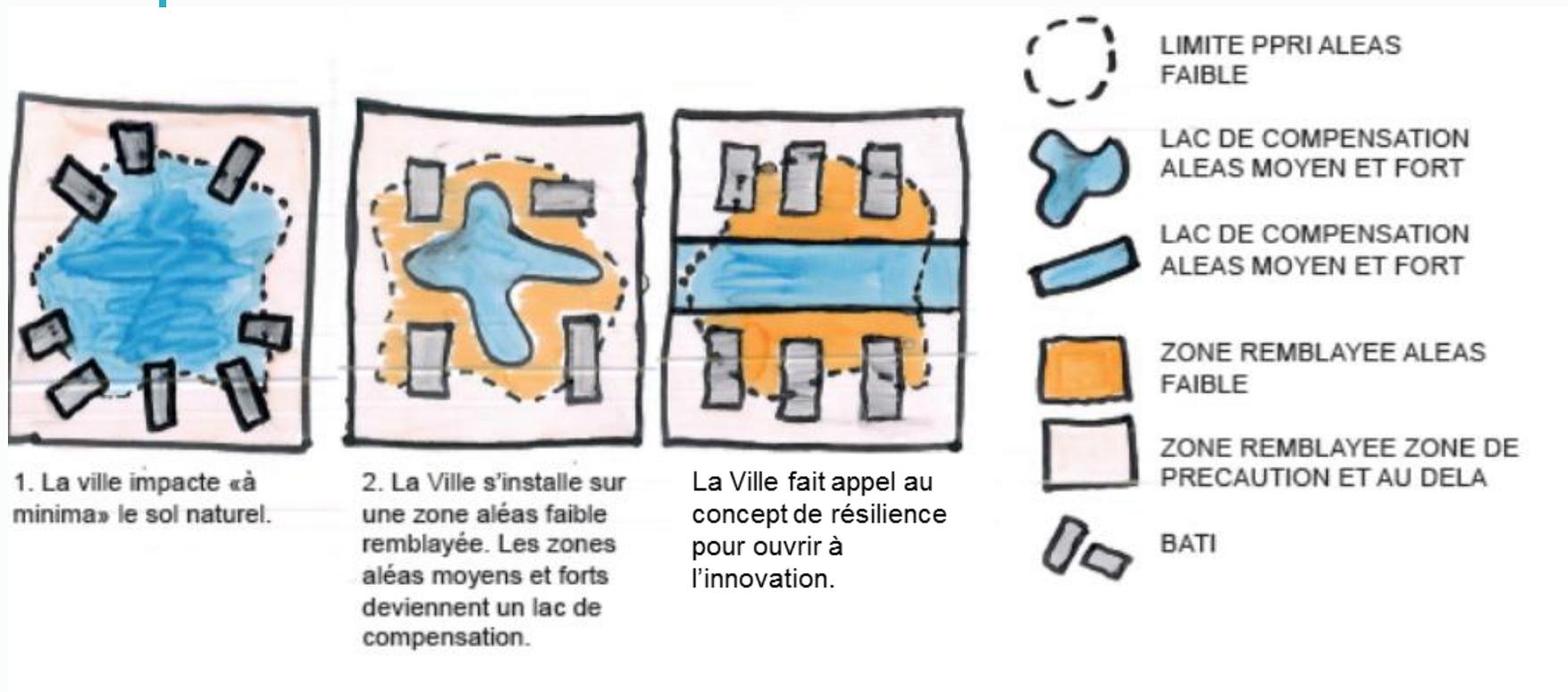
Faire de l'Eau une ressource pour l'Aménagement : du Projet des Roches Gravées



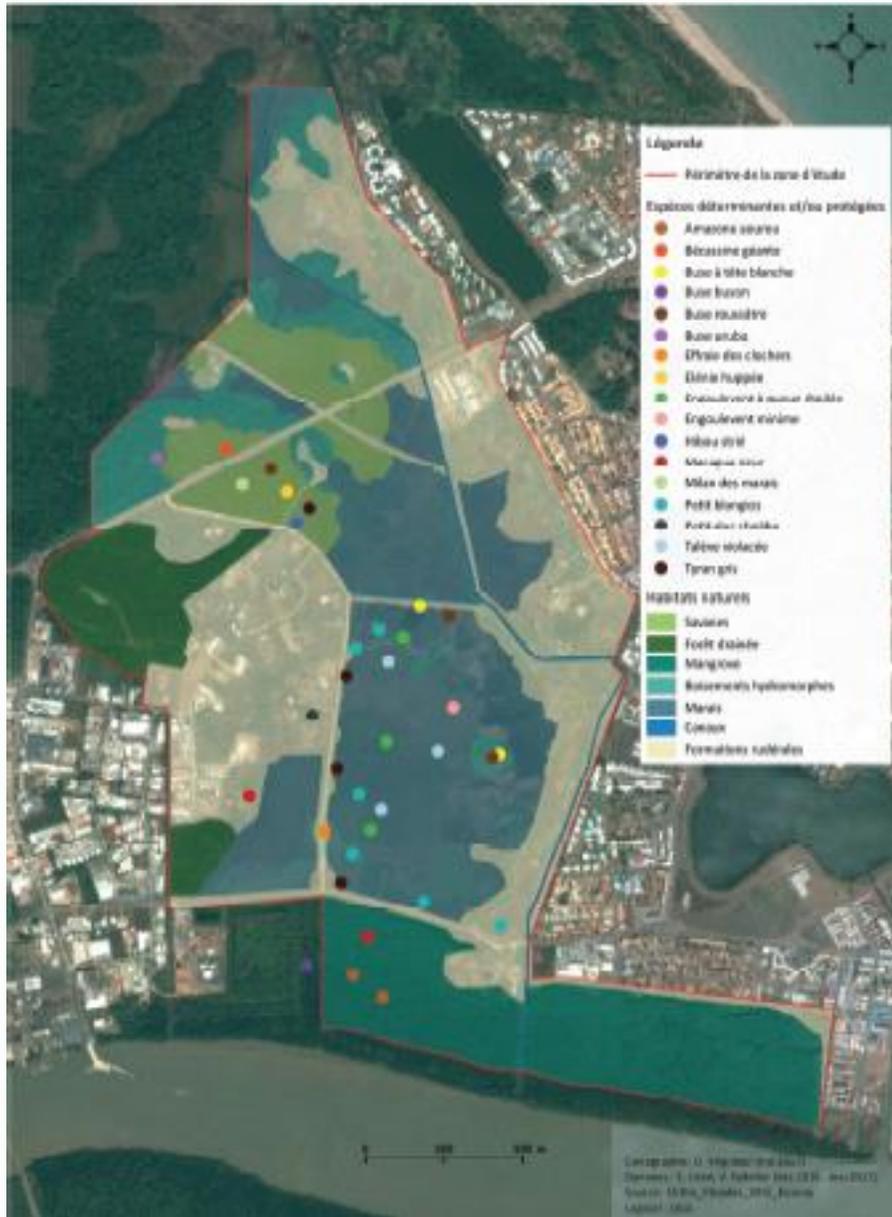
Faire de l'Eau une ressource pour l'Aménagement : Projet Roches Gravées

L'EPFAG a développé trois études de faisabilités, liées à trois approches différentes du site, décrites dans le document « Construire Kourou 2030 » élaboré en interne.

Chacun des trois scénarios (*phase 1 : schéma d'intention spatiale/ phase 2 : Schéma Directeur*) constitue une base technique en vue de la rédaction du programme détaillé de la phase opérationnelle du Plan Guide d'Aménagement des Roches Gravées.



Faire de l'Eau une ressource pour l'Aménagement : Valoriser la Faune et la Flore



Faire de l'Eau une ressource pour l'Aménagement : Trame Verte et Bleue Roches Gravées

LOT 1:
TEKHNE
ACAPA / AGIR / BIOTOPE / OPUS



Le canal Leroy est dévié pour former le socle de la nouvelle polarité et augmenter la zone d'expansion des crues derrière le quartier Oulapa.

Au cœur des quartiers, des canaux secondaires assurent la triple fonction de gestion hydraulique, de rafraîchissement et de mode doux.

LOT 2:
AGENCE TER
ARCADIS / BRL



Une technique de déblais/remblais, à la limite de l'aléa faible permet d'offrir un nouveau terrain d'assiette à l'urbanisation au bord du pripi.

La ville circonscrite est tournée vers cet espace naturel préservé et respecte son environnement.

LOT 3:
LA FRABRIQUE URBAINE
SUEZ/ GEOTECH / DETAIL



La création d'un canal principal et d'un 4^e lacs permet le drainage de la zone d'études vers le fleuve Kourou.

La création d'un second canal Est-Ouest permet de relier la ville au projet et permet de créer une continuité urbaine et paysagère.



Faire de l'Eau une ressource pour l'Aménagement : Projet urbain Roches Gravées

LOT 1:

TEKHNE

ACAPA / AGIR / BIOTOPE / OPUS



Surface urbanisable : 70 ha

Le foncier urbanisable se situe le long de la ville existante et derrière la montagne Carapa.

La faible surface constructible induit des densités urbaines importantes. Pour atteindre l'objectif de 2500 logements, les bâtiments les plus hauts de type R+5 sont situés au cœur de la centralité de quartier.

LOT 2:

AGENCE TER

ARCADIS / BRL



Surface urbanisable : 103 ha

Le projet prévoit la création de 3 îlets et d'une plateforme façade à la ville à l'Est.

Les zones constructibles sont plus étendues dans ce scénario, pour atteindre l'objectif des 3000 logements les constructions s'élèveront jusqu'à R+3.

LOT 3:

LA FRABRIQUE URBAINE

SUEZ/ GEOTECH / DETAIL

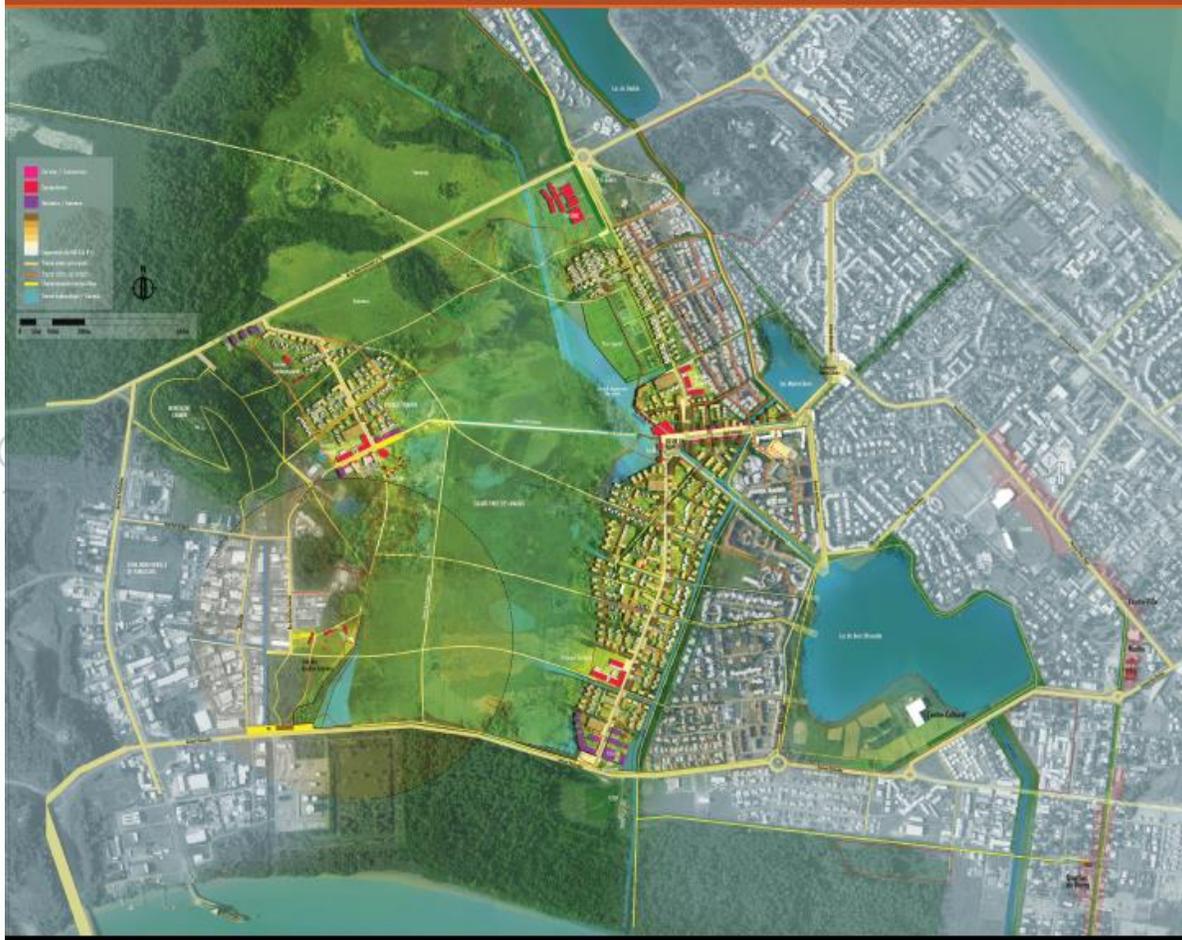


Surface urbanisable : 135 ha

Le foncier urbanisable se situe à l'Est où une trame urbaine prolonge le tissu de la ville existante jusqu'à l'arrière du lac Bois-Diable et à l'Ouest au pied de la montagne Carapa.

Le projet développe 4500 logements avec un forme d'habitat résilient au risque inondation.

Faire de l'Eau une ressource pour l' Aménagement : Approche 1 / Sobriété



CONTINUUMS
ÉCOLOGIQUE / URBAIN / D'USAGES

CONTACT
CONNEXION / PROLONGEMENT /
COMPLEMENTARITÉS

SOBRIÉTÉ
CONTRAINTE HYDRAULIQUE /
SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

SOCLE
FACADE / VILLES / HARMONIE /



Le chemin de l'eau guide la conception urbaine.
A grande échelle, les canaux acheminent les eaux en direction de la rivière Kourou.

Le canal Leroy est dévié pour former socle à la nouvelle polarité et augmenter la zone d'expansion.

Au cœur des quartiers, des canaux secondaires assurent la triple fonction de gestion hydraulique, de rafraîchissement et d'usages. Chaque canal est jardiné, développant des espaces nourriciers et de lien social pour la vie de quartier.



Faire de l'Eau une ressource pour l'Aménagement : Approche 2 / Archipel Urbain



Aménagement Urbain des Roches Gravées - Kourou / Groupement Agence TER - Arcadis - BRLI

REMODELAGE DU TERRITOIRE CRÉATION D'UN NOUVEAU TERRAIN D'ASSIETTE UN ARCHIPEL URBAIN

 **HORS AEA**
 **ALEA FAIBLE**

78,3 HA
PARCELLES
CONSTRUCTIBLES



+ EPAISSEUR DE 15m

 **ALEA MOYEN**

25 HA
NON-CONSTRUCTIBLE MAIS
ACCEPTABLE EN FOND DE PARCELLE



**NOUVEAU TERRAIN
D'ASSIETTE DE
103,3 ha**

